

CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX ECOLES DE TIR

Rezé, le 14 Avril 2018

Gestion Sportive 2017/2018

Mesdames, Messieurs les Président(e)s,

Les Championnats Départementaux Ecoles de Tir auront lieu le 14 avril 2018 au club de Rezé Tir Sportif, rue des Poyaux 44400 Rezé.

Date limite d'engagement le jeudi 29 mars 2018.

(Aucune inscription ne sera prise après cette date ou le jour J des compétitions.)

Les inscriptions dans les séries se feront dans l'ordre de réception des fiches d'inscriptions dans la limite des places disponibles dans chaque série.

Engagement unique par discipline est de : 8.20 €.

Engagement équipes : gratuite, à envoyer obligatoirement en même temps que les feuilles d'engagements.

Les feuilles devront être dûment complétées sous le format Excel (sans oublier le n° de licence correct) et devront être envoyées par mail à la gestion sportive : cd44.ligue@tirpaysdelaloire.fr

Le règlement devra se faire par virement bancaire <u>au plus tard le 5 avril</u> en ajoutant une demande d'envoi d'information de ce règlement par mail aux destinataires <u>tresoriercdtir44@gmail.com</u> et <u>cd44.ligue@tirpaysdelaloire.fr</u>. Si besoin d'une facture en amont ou si impossibilité d'effectuer un virement, se rapprocher de la gestion sportive dès l'envoi des feuilles d'engagements.

Aucun paiement ne sera pris le jour J.

<u>Important</u>: Tout club n'ayant pas réglé sa facture relative à la compétition conformément à la notification ci-dessus se verra refuser l'accès au pas de tir pour ses tireurs.

Le Comité départemental CD44 assure les inscriptions aux épreuves régionales. Aucune inscription individuelle, hors de ce circuit ne sera prise en compte pour l'échelon régional.

Cordialement,
La Gestion Sportive,